



COMPTE-RENDU

DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 3 juin 2024

Présents : DAMOUR Christophe, BOURDIER Christian, CHAGNAUD Patrick, MARTINAUD Éric, MÉNAGER Alain

Absent : DELORME-LEWIS Véronique, MARTINAUD Sébastien

Secrétaire : DAMOUR Christophe

Délibération 1 : Délégation de la maîtrise d'ouvrage pour la compétence voirie pour 2025

La communauté de communes Lavalette-Tude-Dronne a redonné la compétence voirie aux communes depuis le 31 décembre 2023. Cependant, elle propose d'en gérer la maîtrise d'ouvrage déléguée afin de permettre aux communes qui le souhaitent de bénéficier d'une subvention départementale plus favorable.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accepter le principe de la délégation de la maîtrise d'ouvrage de la compétence voirie à la communauté de communes.

Débat : Bureau des élections européennes

En vue des élections européennes du 9 juin, le planning du bureau de vote est établi selon les horaires suivants : 8h-11h30, 11h30-15h et 15h-18h. Le planning sera transmis aux personnes concernées.

Débat : Évolution du plan d'adressage

Le plan d'adressage initial a été validé par délibération le 15 novembre 2016. Or, de nouvelles demandes d'urbanisme ont été déposées nécessitant de compléter le plan initial. Il est donc proposé d'ajouter les nouveaux numéros suivant :

- rue du Reteuil : 10 bis et 10 ter
- rue des Orchidées : 3 bis
- rue Saint Laurent : 2 et 2 bis

Ces ajouts seront validés par arrêté municipal du Maire.

Après débat, le Conseil Municipal valide les nouvelles numérotations proposées.

Questions diverses

Le comité des fêtes prévoit d'organiser une assemblée générale dans les semaines à venir, les personnes souhaitant y participer peuvent contacter le Président Patrick CHAGNAUD au 06 21 51 07 30.

La randonnée annuelle de Saint-Laurent des Combes aura lieu le samedi 8 juin à 16h30 et sera suivie d'un repas à la salle communale (réservation au 06 21 51 07 30 ou au 06 63 08 42 90).

La prochaine réunion sera programmée le 8 juillet 2024.

Clôture de la séance à 22h30